

Commission du Développement durable de la SOFCOT

Savez-vous que chaque fois que vous posez une PTG il y a à la fin de l'intervention 13, 3 Kgs de déchets (Usage Unique + consommables et dispositifs retirés de leur emballage et non utilisés). Le coût du traitement des déchets au sein d'une structure comme l'AP-HP avoisine les 9 millions d'€ / an.

Il y a deux types de déchets :

1° Les DAOM : Déchets Assimilés aux Ordures Ménagères

http://www.cpias-ile-de-france.fr/docprocom/doc/FT_HAD_DAOM2014.pdf

2° Les DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux

<https://www.serviceactionsante.fr/details-qu+est+ce+qu+un+dasri+dechets+d+activites+de+soins+a+risques+infectieux-124.html>

La Commission du Développement durable de la SOFCOT a pour but de travailler sur le devenir des explants et plus généralement sur les déchets de soins.

L'impact de ces déchets est triple : Economique, Production de CO2, Production de substances toxiques (dioxines...) et travailler sur les déchets permet d'optimiser le TRI, le RECYCLAGE et la VALORISATION de certains produits, tout en évitant d'en transformer d'autres en produits toxiques.

Une Table Ronde sera organisée sur ce sujet lors du congrès SOFCOT 2022.

Valérie Dumaine préside aux destinées de cette commission dans laquelle chaque société associée dispose d'un siège, le CJO également. Vous êtes toutes et tous bienvenus.

Philippe Merloz et le CNP - COT